L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 OCTOBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la semaine, deux fois par semaine, une année d'avance ..... à donner
(Ce journal ne paraît pas en cas de souscription.)
Avis, insertion avant l'expédition 1 50
ANNONCES—Une piastre par chaque ligne, pour chaque insertion, pour la première insertion.
Quelques avis ne seront admis que pour un nombre d'insertions déterminé, pour chaque insertion subséquente.
Les Annonces, pour chaque ligne, seront payées par chaque insertion.
Les Annonces ne peuvent pas, pour chaque insertion.
Les Annonces, quelque nombreuses, à la durée de l'insertion ne seront insérées pendant un temps déterminé, et devront être payées comme ci-dessus, à la fin de chaque insertion.
Les avis des souscripteurs, pour leurs affaires seront insérés sans frais.
Les avis de mort ne sont pas de rigueur.

OFFICE

AVIS est par le présent donné que un contrat a été passé entre les soussignés, Magne & Weisse, propriétaires de la gazette, pour la publication de tous les avis désignés dans l'acte du conseil municipal, pour chaque publication, une et dans chaque année, jusqu'à l'année 1845.
Nile Orleans, 1 Déc. 1845.
ED. MAGNE, Trésorier de l'Est
ST. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

LA BALIZE. Le bateau-vapeur Martin, reprendra ses voyages entre notre prochain, dès le départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. AROUSE & Co.

PAQUEBOT REGULIER partant de ce port pour AVOYELLES ET NACHEZ—Le vapeur MAGNOLIA, capitaine Wm. Hunter, partira pour les ports ci-dessus le 15 Novembre prochain, à midi, pour le reste du passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à la cale du bateau, ou à
THEOD. SHEPPARD, agent
41, Canal

Paquebot du Bayou Sara—La belle corvette, capitaine J. M. Steele, étant entièrement réparée et arrangée dans un genre confortable, commencera son voyage ce lundi 12 courant, pour le reste du passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. A. CHAMPOMIER, Agent.
16 1 2 Vieille Levee, près Canal

Vapeur SCLANDRY, capitaine B. Gaudet, en place de BELLECROYE.
POUR LA VOYE RICHE, Propriétaires Baton Rouge, Bayou Sarah et Point Coupée.
Le vapeur SCLANDRY, capitaine B. Gaudet, en place de BELLECROYE, partira le Mercredi 11 courant, pour le reste du passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. M. LEMAN, Agent